

<b>Demande déposée le 30/08/2023</b>	
Par :	<b>SOLAR ECO</b>
Demeurant à :	<b>47 RUE JULES VERNE 63100 CLERMONT FERRAND</b>
Sur un terrain sis à :	<b>30 rue pierre le canadien 63730 LES MARTRES DE VEYRE</b>
Référence cadastrale :	<b>214 AM 544</b>
Nature des Travaux :	<b>pour l'installation de panneau photovoltaïque</b>

**N° DP 063 214 23 G0081**

**Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE**

Vu la déclaration préalable présentée le 30/08/2023 par SOLAR ECO, représenté(e) par Monsieur GUILLAUME COIGNARD.

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de panneau photovoltaïque
- sur un terrain situé 30 rue pierre le canadien à LES MARTRES DE VEYRE.

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021, et notamment le règlement de la zone Ug.

Vu l'affichage en mairie, le 04/09/2023 de l'avis de dépôt du présent dossier

Considérant que la demande désigne le terrain par la section ZM, que le terrain est en réalité dans la section AM

**ARRETE**

**Article 1** : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

**LES MARTRES DE VEYRE,  
Le 7/9/2023  
Le maire,**

*par délégation*  
*Pham*

L'Adjoint au Maire,  
Catherine PHAM

